

Mairie d'Erbrée
12 Rue de Bretagne
35500 Erbrée

Monsieur Le commissaire enquêteur

RENNES, le mercredi 04 décembre 2019

Référence : Révision du PLU, observation à l'enquête publique

Affaire : 1905 - Erbrée – secteur le Chalonge

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Afin d'inscrire les futurs projets d'aménagement en relation et en continuité avec le reste des espaces urbanisés et dans le respect de l'environnement, du site et des paysages naturels et urbains ; la commune d'Erbrée a élaboré des OAP sur sept secteurs. Nous souhaitons vous soumettre des observations sur le secteur dit "le Chalonge" dans le cadre de l'enquête publique révision du PLU.

En considérant la parcelle 000 E 1522 dans sa géographie et son usage actuel : nous constatons une délimitation entre deux champs.

Au vu d'un traitement paysager qualitatif indiqué en frange Ouest de l'OAP ;

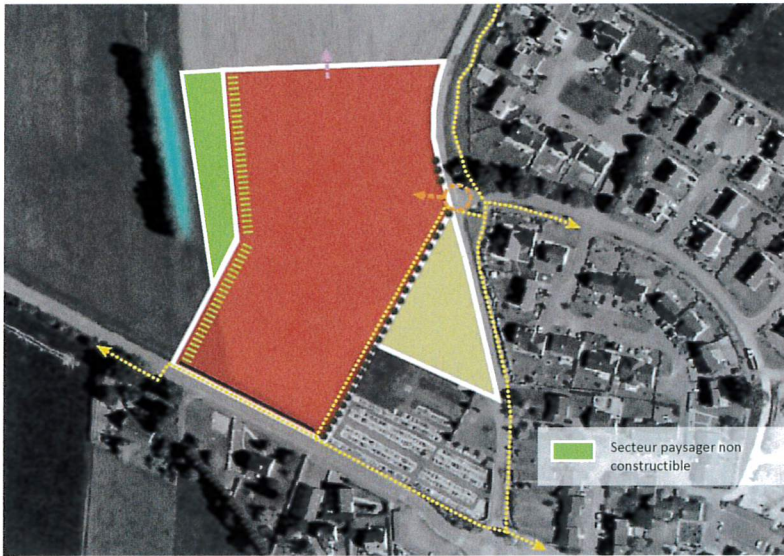
Au vu de la topographie en point bas sur le secteur ;

Au vu du reliquat de parcelle cultivée sur ce champ ;

Nous observons qu'une délimitation du périmètre de l'OAP au niveau de la limite de champ avec un secteur non constructible dédié au traitement paysager et à la gestion des eaux pluviales permettrait de qualifier cet espace résiduel.



OAP dans le cadre du PLU



Evolution de l'OAP proposée

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Claire-Marie BOMARD
Urbaniste OPQU &
plasticienne du paysage
Liap

Vincent CHAUVET
Directeur Associé
Bati-aménagement